VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

RVQ-990 PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

EXTRAIT DE LA CARTE 12 - DENSITÉ DE COMMERCE DE VENTE AU DÉTAIL

Date du plan : 2014-07-24
No du règlement : R.V.Q. 2207
Préparé par : M.M.

No du plan : RVQ2207A03
Échelle : 1:6 000